

Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 079-200041317-20210412-C__49_04_2021-DE

C- 49-04-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - PÔLE GARE NIORT ATLANTIQUE - PROTOCOLE PARTENARIAL POUR LA RÉALISATION DU PROJET (PHASE 1)

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - PÔLE GARE NIORT ATLANTIQUE - PROTOCOLE PARTENARIAL POUR LA RÉALISATION DU PROJET (PHASE 1)

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C67-11-2020 du conseil d'agglomération du 16 novembre 2020, relative à la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort ;

Vu la délibération C68-11-2020 du conseil d'agglomération du 16 novembre 2020, relative à la validation du programme de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la première phase du projet de pôle gare Niort Atlantique ;

Vu la délibération C56-02-2021 du conseil d'agglomération du 1er février 2021, relative aux demandes de subventions auprès des financeurs pour l'aménagement de la première phase du projet de pôle gare Niort Atlantique ;

Préambule :

La Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite assurer une modernisation et une optimisation du quartier de la gare, de par la place structurante qu'il occupe dans l'agglomération et son positionnement à l'Est du centre-ville, à proximité d'un axe important qui ordonnance un ensemble qualitatif de la Gare à Port Boinot. Ce projet s'insère dans une réflexion plus large avec les quartiers adjacents de Goise, des Trois Coigneaux, du pôle santé avec l'Hôpital et la clinique Inkermann et des liaisons avec le secteur de la Brèche récemment rénové.

Cette gare revêt une importance notable au regard de l'activité tertiaire du pôle niortais et de ses liaisons majeures avec La Rochelle, Poitiers et Paris et Saintes. L'attractivité de la gare et son rôle à l'échelle du bassin de vie en font un site à enjeux pour favoriser la transition énergétique et les mobilités durables.

Cette dynamique s'inscrit aujourd'hui dans sa phase opérationnelle, dans le cadre du plan de relance avec l'Etat, mais également au sein des objectifs régionaux et européens pour disposer d'une offre de mobilité plus adaptée aux usagers et plus actuelle. Ce projet répondra également à un enjeu important de rénovation qualitative et paysagère de l'espace public en proposant des aménagements plus vertueux sur les sujets de la gestion de l'eau pluviale et de la végétalisation avec une meilleure intégration du site gare au sein de la ville.

Le projet du pôle gare Niort Atlantique a connu plusieurs périodes pré-opérationnelles :

2018-2019 : Étude préalable pour la définition d'un programme, définissant 2 phases.

2020 : Études techniques pour la faisabilité et la disponibilité du foncier avec SNCF Réseau et levés topographiques.

2020-2021 :

- Négociations avec la SNCF pour la cession ou pour une autorisation d'usage du foncier ;
- Dialogue partenarial pour le financement de l'opération ;
- Processus de sélection de la maîtrise d'œuvre pour la phase 1 (2 séquences).

La phase 1 du projet comprend 2 séquences :

Phase 1 – séquence 1 (arrière de la gare) :

- Création d'une voie de contournement de la gare comprenant une offre de dépose minute, des accès facilités et améliorés pour le stationnement longue durée ;
- Reconfiguration voire extension (dans le cadre de la reconstitution) d'un parking longue et moyenne durée, qui comprendra un aménagement global qualitatif avec une intégration paysagère remarquable dans un site aujourd'hui peu engageant. L'extension à plat du parking se fera de façon qualitative, mais avec des investissements maîtrisés au regard du caractère transitoire de cette occupation, afin de ne pas bloquer le développement futur de la halle.

Phase 1 – séquence 2 (façade avant du bâtiment voyageurs/parvis, abords de la gare) :

Réalisation d'un Pôle d'Échange Multimodal paysager, qualitatif et végétalisation comprenant un parvis apaisé devant le bâtiment voyageurs et les transports en commun implantés à proximité de l'entrée de gare. Les accès et les circulations pour les cars des liaisons régionales (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) seront reconfigurés avec la création d'une gare routière (6 quais minimum sont nécessaires). Les bus du réseau urbain et les cars de l'agglomération seront intégrés le long de la RD 740. Les aménagements des espaces réservés aux taxis, dépose minute et reprise ¼ d'heure, stationnement PMR, cheminements pour vélos et piétons seront créés.

Un protocole partenarial pour engager la phase opérationnelle :

Afin de formaliser les attentes de Niort Agglo et de la Ville de Niort, de prendre en compte les objectifs des partenaires du projet, un protocole partenarial a été élaboré, il permettra ainsi de :

- Poser les attentes et objectifs des partenaires et de présenter les convergences autour du projet ;
- Présenter les premiers plans de financements et le calendrier pour que chaque financeur puisse afficher ses participations (validées ou en cours) et s'engager progressivement à soutenir le projet ;
- Identifier et préciser les maîtrises d'ouvrage ;
- Disposer d'un document cadre partenarial pour engager des protocoles fonciers avec la SNCF.

Les partenaires engagés pour ce protocole sont les suivants :

- Niort Agglo ;
- La Ville de Niort ;
- Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ;
- L'Etat ;
- Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres ;
- SNCF Gares et Connexions.

Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210412-C__49_04_2021-DE

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le protocole partenarial joint en annexe ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Jacques BILLY

Vice-Président Délégué

Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

The logo for SLOW (Syndicat Local de Origine de la Vallée) is displayed in a stylized, italicized font.

ID : 079-200041317-20210412-C__49_04_2021-DE